

BLOPAGE ■ Ségolène Royal diligente deux enquêtes

Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, a décidé de deux enquêtes sur les inondations de l'autoroute A10 et sur les conditions d'accès à cette autoroute : des centaines d'automobilistes ont été bloqués au nord d'Orléans et avaient dû être évacués. Elle a demandé une « instruction technique » qui sera menée par les services généraux des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM). Elle va aussi prescrire au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) de réaliser « une mission visant à établir une chronologie précise des événements et identifier les mesures prises par les différents acteurs ». « Je lui demanderai de m'adresser les recommandations qui paraîtront appropriées pour éviter la reproduction d'une telle situation ou pour en limiter au maximum les conséquences négatives, pour ce cas particulier de l'A10 comme pour tout autre événement du même type », a-t-elle écrit à Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, qui était intervenu auprès de Ségolène Royal à ce sujet. La ministre communiquera le rapport du CGEDD à l'élu. ■